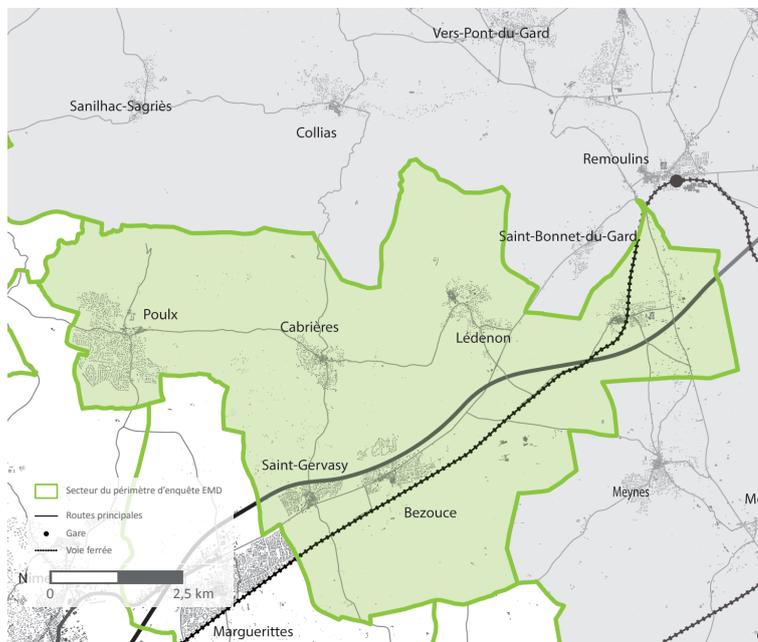




Cette publication s'inscrit dans la continuité des réunions de restitution des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) par secteurs géographiques, animées par Nîmes Métropole et l'A'U, entre juillet et octobre 2016. Ce feuillet fait partie d'une collection présentant pour chaque secteur les pratiques de déplacements des résidents.

L'EMD dresse une photographie des déplacements quotidiens des habitants sur leur territoire un jour de semaine. Elle permet de mieux appréhender les enjeux de mobilité et de mettre en place des politiques adaptées en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD s'est déroulée du 4 novembre 2014 au 6 mars 2015. 5 300 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements effectués la veille. Le périmètre d'enquête correspond au territoire de Nîmes Métropole élargi à l'aire urbaine nîmoise. Il regroupe 56 communes, 278 380 habitants et concerne 121 120 ménages.



Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise
3,4
déplacements
EMD : 3,5 dép./ jours

... parcourt en moyenne
27 km
EMD : 14,3 km

... passe
53 mn
à se déplacer
EMD : 48 mn

Un ménage possède
1,7
véhicule
EMD : 1,3 véhicule

Portrait de secteur

6
communes

12 728 habitants
Source : INSEE RP2014

170
hab/km²

1 570
emplois
Source : INSEE RP2013
(nb d'emplois au lieu de travail)

+0,9%
d'évolution annuelle
du nombre d'habitants
entre 2009 et 2014
Source : INSEE RP 2014

Présentation du secteur

Le secteur Garrigues regroupe les communes de Saint-Gervasy, Bezouze, Cabrières, Lédénon, Sernhac et Poulx. Situé entre Marguerittes (8 800 habitants) et l'Uzège, il est traversé par deux infrastructures de déplacements, la voie ferrée et l'autoroute A9, ainsi que par la RD6086 en direction d'Avignon.

Il bénéficie de la proximité de deux sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco (les gorges du Gardon et le Pont du Gard) et de Nîmes.

Il se situe sur la ligne ferroviaire "de la rive droite du Rhône" aujourd'hui uniquement dédiée au fret, mais dont la réouverture aux voyageurs figure dans les conclusions des états généraux du rail et de l'intermodalité pilotés en 2016 par la Région Occitanie.

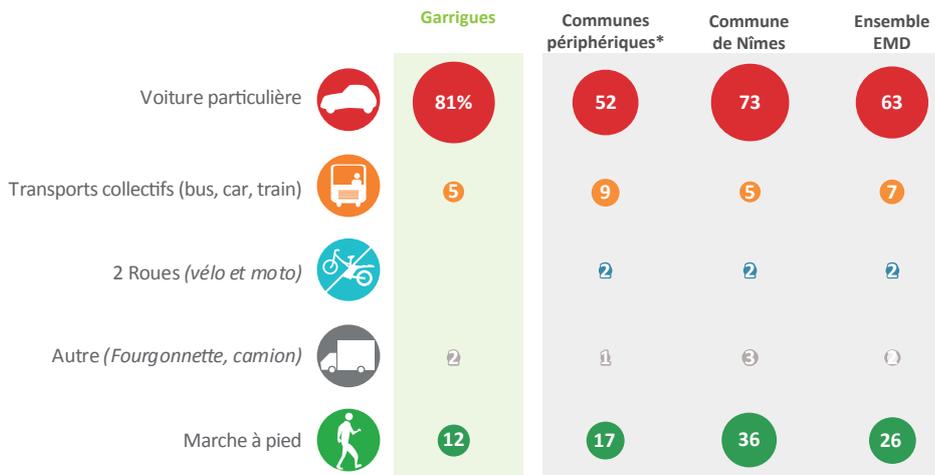
Le secteur est desservi par les lignes périurbaines 12, 21 et 22 du réseau Tango, à partir desquelles il est possible de se rabattre sur la ligne 2 Laennec-Paloma. Depuis décembre 2016, la ligne 2 bénéficie d'une fréquence de passage de 10 mn entre 7h00 et 18h30 et d'une amplitude horaire de 5h30 à 22h00. Celle-ci sera remplacée d'ici 2020 par la ligne de bus à haut de niveau de service (BHNS) T2.

Le secteur Garrigues est par ailleurs desservi par les lignes B21 (Pont Saint-Esprit - Nîmes) et B25 (Estézargues - Nîmes) du Conseil Départemental.

Il accueille en outre le circuit automobile de Lédénon qui organise 22 courses par an, dont chacune accueille près de 5 000 visiteurs par jour.

Quels modes de déplacement ?

voir lexique p.3

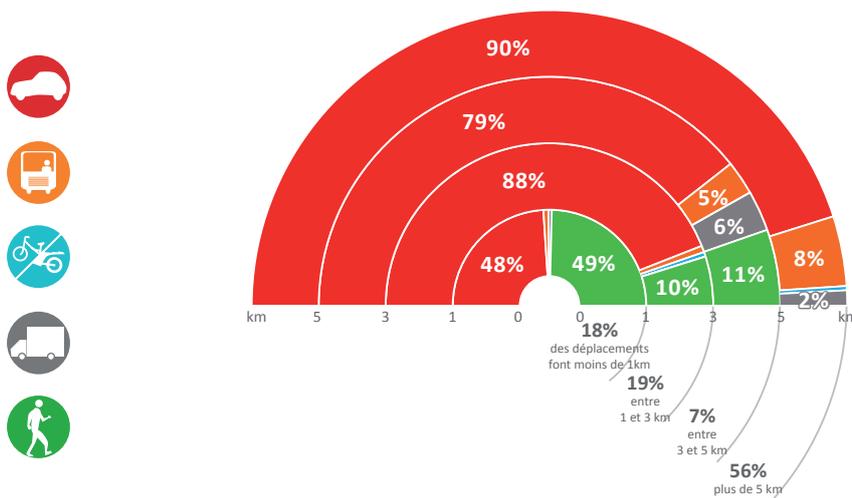


81 % des déplacements des habitants du secteur Garrigues se font en voiture et seulement 12 % à pied.

La part des déplacements en deux roues est quasi nulle (0,4%) sur ce secteur.

* Ensemble des communes enquêtées hors Nîmes

Quels modes de transport selon la distance ?



La voiture est le mode de déplacement dominant des résidents pour les distances supérieures à 1 km. Les déplacements inférieurs à 1 km s'effectuent pour moitié à pied (49 %).

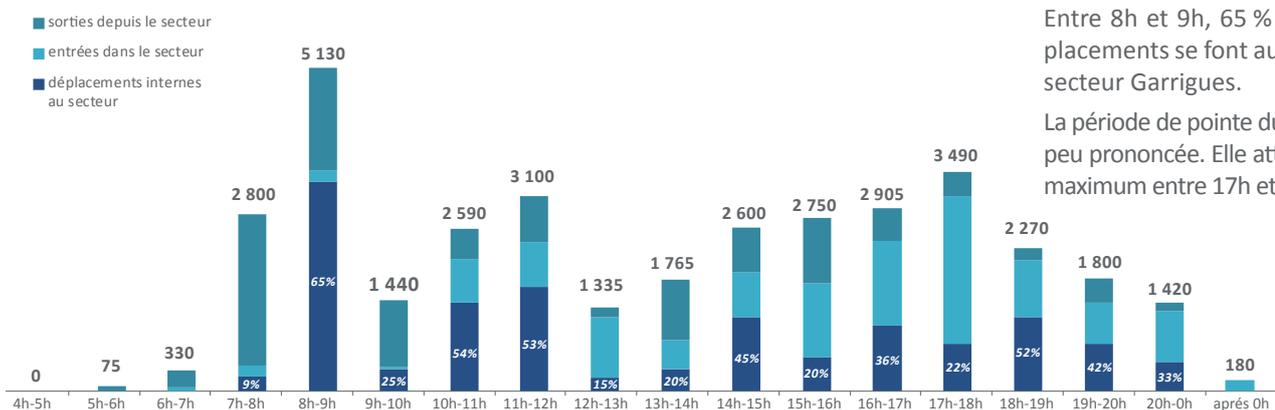
Le part des déplacements de courte distance est faible. 2/3 des déplacements font plus de 3 km.

Pour les déplacements compris entre 3 et 5 km, la part de la marche à pied est toujours importante (11 %).

Quand se déplace t-on ?

Nombre de déplacements ayant pour origine ou destination le secteur et déplacements internes au secteur

(tous modes / tous motifs)

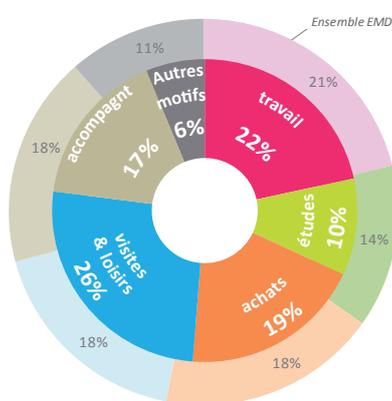


La période de pointe du matin s'étend de 7h à 9h. Entre 7h et 8h, 86 % des déplacements se font en sortie.

Entre 8h et 9h, 65 % des déplacements se font au sein du secteur Garrigues.

La période de pointe du soir est peu prononcée. Elle atteint son maximum entre 17h et 18h.

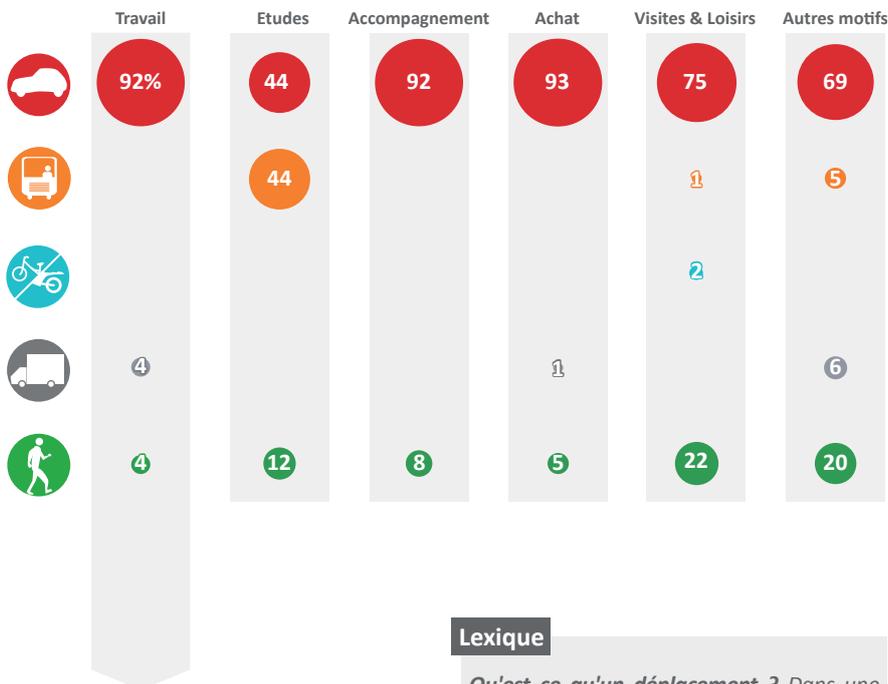
Comment se répartissent les motifs et les modes de déplacements ?



La moitié des déplacements sont contraints.

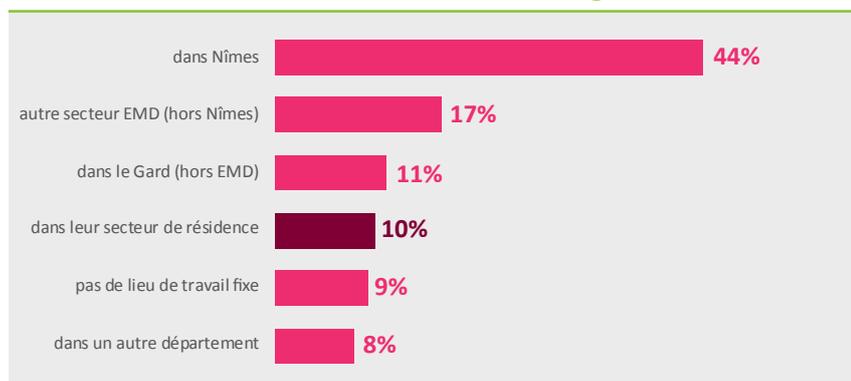
La voiture est le mode plébiscité pour le travail, l'accompagnement et l'achat. Les transports collectifs et la marche à pied sont privilégiés pour se rendre sur les lieux d'études.

Les visites & loisirs motivent 1 déplacement sur 4.



44 % des habitants du secteur travaillent à Nîmes et seulement 10 % travaillent sur place.

Où travaillent les habitants du secteur Garrigues ?



Lexique

Qu'est ce qu'un déplacement ? Dans une Enquête Ménages Déplacements c'est l'action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. Les déplacements recensés sont effectués par les habitants du périmètre enquêté, y compris lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent.

On désigne par « motifs » les différentes activités pour lesquelles les déplacements sont effectués. Le motif est ce qui caractérise le déplacement, puisque tout changement de motif entraîne un nouveau déplacement.

Les motifs contraints regroupent le travail, les études et l'accompagnement (amener ou aller chercher quelqu'un en un lieu). Les « autres motifs » concernent les déplacements liés aux soins, aux démarches administratives, à la recherche d'emploi...

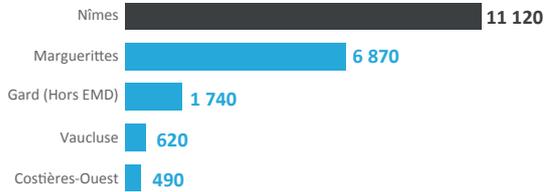
Spécificités du secteur

- Le secteur Garrigues correspond au secteur de l'EMD le plus dépendant de la voiture individuelle (81 % de part modale) et pour lequel la part des vélos et deux roues motorisés est quasi nulle.
- Une part faible des déplacements de courte distance, inférieurs à 1 km.
- 1 déplacement sur 4 est lié aux "visites et loisirs". La part de ce motif est supérieure de 8 points à ce qui est constaté dans le reste du territoire d'enquête.
- Les habitants travaillent majoritairement à Nîmes, Marguerittes, hors du périmètre d'enquête mais peu dans leur secteur.
- Nîmes et Marguerittes sont les 2 communes qui enregistrent le plus d'échanges avec le secteur Garrigues. Marguerittes et Garrigues sont les 2 secteurs périphériques de l'EMD qui échangent le plus entre eux.

Les 5 secteurs qui échangent le plus avec le secteur Garrigues

36 070 déplacements concernent le secteur Garrigues quotidiennement
37% sont **internes** au secteur et **63%** sont des déplacements d'**échanges**

Les 5 secteurs qui échangent le plus avec le secteur Garrigues
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Source : EMD NM 2015

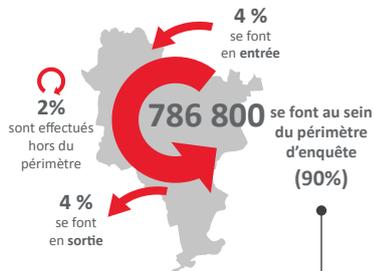
Détail des 5 quartiers nîmois qui échangent le plus avec le secteur Garrigues
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Source : EMD NM 2015

Les déplacements quotidiens au sein de l'aire urbaine nîmoise

Les résidents du périmètre d'enquête effectuent **877 300** déplacements quotidiens

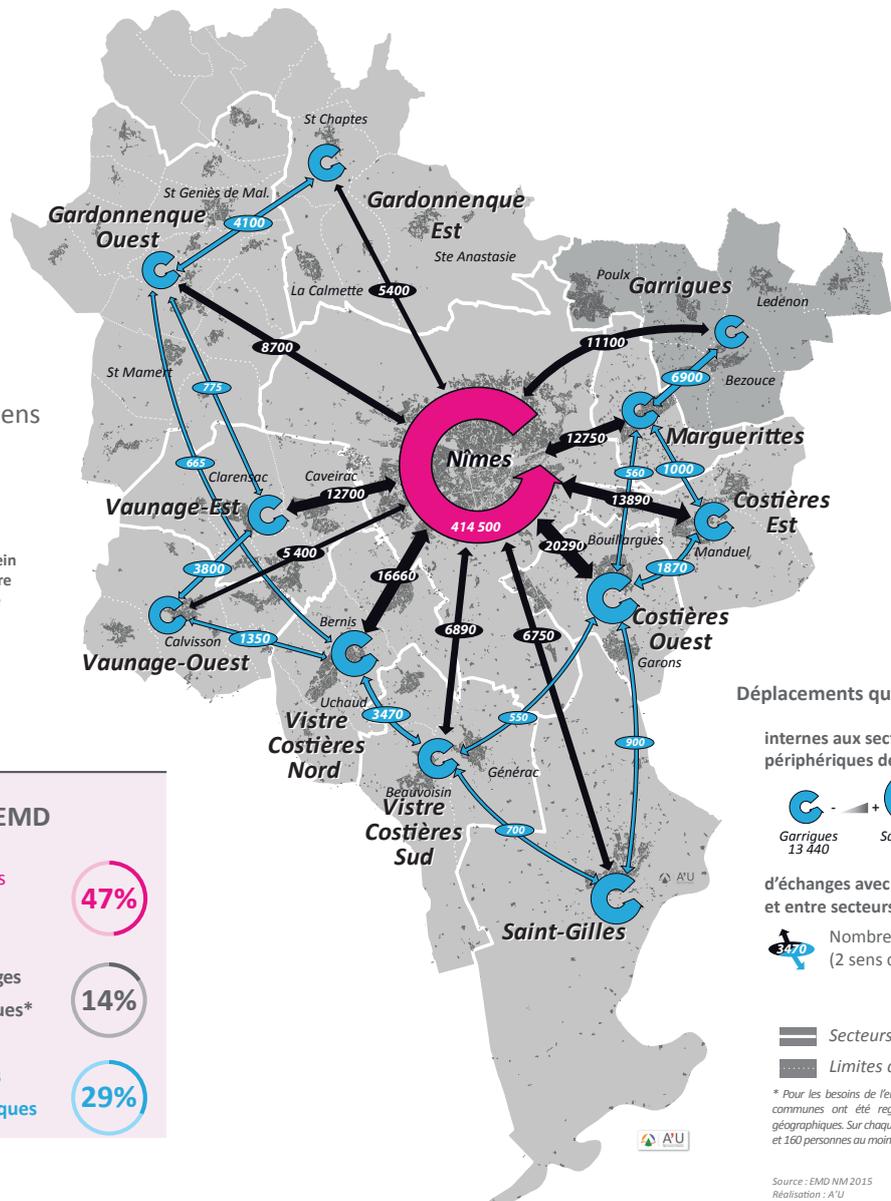


Détails des déplacements internes au périmètre de l'EMD

414 500 déplacements réalisés sur la commune de Nîmes **47%**

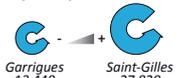
120 600 déplacements d'échanges entre Nîmes et les secteurs périphériques* **14%**

251 700 déplacements réalisés entre et au sein des secteurs périphériques **29%**



Déplacements quotidiens :

internes aux secteurs périphériques de Nîmes



d'échanges avec Nîmes et entre secteurs

3470 Nombre de déplacements (2 sens cumulés > 500)

Secteurs EMD*

Limites communales

* Pour les besoins de l'enquête, la plupart des communes ont été regroupées en secteurs géographiques. Sur chaque secteur 70 ménages et 160 personnes au moins ont été enquêtés.

Source : EMD NM 2015
Réalisation : A'U

